

Compte rendu réunion FSE

Jeudi 12 février 2026

Début de la réunion : 19h10.

Présentes : Mme Girard, présidente, Mme Sevestre, trésorière, Mme Bombois, secrétaire et Mme Simard, parent d'élève.

- **Nouveaux statuts** : en attente de la réponse administrative à la validation et à l'enregistrement de ces statuts mais aucune relance pour non conformité.

- **Réflexion sur la manière d'impliquer davantage les élèves.**

Décision de changer les horaires de réunion et de favoriser des réunions à 17h.

Cette réflexion a entraîné une projection des réunions de l'an prochain :

- ➔ 17h : réunion en AG avec les élèves élus au CVC.
- ➔ 17h : Installation du bureau (président(e), trésorier(e), secrétaire et élèves élus.
- ➔ 19h : Premier CA avec bureau et adhérents invités.
- ➔ 17h : Deuxième CA avec bureau + adhérents invités (adultes et élèves).
- ➔ 17h : Troisième CA avec bureau + adhérents invités (adultes et élèves)
- ➔ 19h en mai : Réunion avec les parents avec repas partagé. Volonté de miser sur la convivialité. (A mettre en place dès cette année).

- **Etude des deux projets déposés :**

- ➔ Vie scolaire : achat de mangas. Le FSE s'engage à valider la demande (y compris lors d'une réunion exceptionnelle) dès qu'elle sera accompagnée d'un devis précis.
Il est également décidé de rappeler à l'équipe de vie scolaire

l'impératif de faire participer les élèves dans le choix des titres tout en privilégiant l'aspect pédagogique et éducatif dans le choix final. Un mail va être envoyé à l'ensemble des AED dans ce sens.

- **Encadrants voyage en Italie** (commande passée en urgence au nom du FSE de sweats pour les élèves, avec demande postérieure au bureau) : dans un mail reçu le 11 février, il est précisé que les familles rembourseront le FSE sauf, potentiellement, celles en difficulté financière.

Le FSE décide, dans un souci d'équité, d'octroyer 10 euros à chaque élève participant (soit la moitié du prix d'un sweat) et de demander aux encadrants du voyage d'orienter les familles en difficulté vers le collège pour trouver une éventuelle solution pour la somme manquante.

Un courrier va être envoyé aux encadrants pour les en avertir.

- **Fiche projet :**

Il est décidé que, désormais, toute demande de financement au FSE devra faire l'objet d'une demande antérieure à la réalisation du projet et devra obligatoirement être formulée dans une fiche projet. Cette fiche et les modalités de son utilisation vont être transmis à l'ensemble du personnel du collège via la messagerie de l'ENT.

- Cette fiche devra indiquer au minima le titre du projet, le nom du porteur du projet, une présentation des élèves impliqués et le cadre pédagogique ou éducatif auquel il se rattache. Cette fiche devra être accompagnée d'un devis chiffré le plus précis possible.
- Aucun engagement ne devra être pris avant le retour de l'avis du FSE.
- Dans la mesure du possible, pour tout projet déjà prévu pour l'année scolaire suivante, ces fiches devront être déposées auprès d'un membre du bureau avant la dernière réunion (mai). Des

projets exceptionnels pourront néanmoins être déposés au fil de l'eau et faire, si le bureau le juge nécessaire, l'objet d'un CA exceptionnel.

- Toute fiche devra être envoyée aux membres du bureau via la messagerie de l'ENT.
- Pour les sorties et voyages, une simple information par mail à la trésorière du FSE suffit afin de l'informer sur la somme demandée et donc à engager. Rappel pour 2025-26 : 10€ par enfant par nuité ; 5€ par enfant pour toute sortie hors temps scolaire (départ avant 8H30 et / ou retour après 17h).

- **Réflexion sur la nature des projets à soutenir :**

- Privilégier les projets à portée éducative et / ou pédagogique touchant l'ensemble des élèves ou, au minima, un niveau.
- Continuer l'aide aux sorties et voyages (voir montant alloué ci-dessus – montant voté au premier CA de chaque année scolaire).
- Toute autre demande pourra être orientée vers l'APE dès que les statuts de cette association seront validés par la préfecture.

- **Point sur les finances par Mme Sevestre :**

- Recettes : 4431,38 euros (Cotisations = 1782 € ; Chocolats = 1173,88 € ; Photographies = 1475,40 €).
- Sur le compte courant : 5717,29€
- Sur le livret : 13999,74 €
- Dépenses déjà engagées : 3360 € (participation au voyage à la

neige, niveau 5e) ; 144,82€ (maif assurances) ; 460 € (achat de sweats pour le voyage en Italie).

- **Projets du FSE :**

- ➔ **Stand aux portes ouvertes** du 13 mars. Tenu par Mme Girard.
Distribution de flyers incitant les parents à adhérer.
- ➔ **Tombola** : lancée mi-mars (6 tickets /élève). Tirage le 5 mai à 16h.
- ➔ **Vente de T-shirts et de sweats avec le nouveau logo du collège.**
Une couleur différente tous les ans. Voir tarifs Décathlon avec floquage par une entreprise locale. Achat d'un exemplaire par taille pour présentation aux moments forts du collège avec possibilité de commander.

Fin de la réunion : 20h55.